



# LE LIVRE DE BORD

Association « LES AMIS DU MARTROGER »

Numéro 60 Avril 2018

## Le mot du Président

Le Conseil Communautaire du 19 avril a renouvelé notre convention trisannuelle, c'est un grand honneur pour nous et nous tenons à remercier tous les élus de la Communauté de Communes qui nous font confiance. Les subventions 2018 votées pour notre association représentent 17 400 €.

Le 29 Mars dernier une délégation de notre association a visité le CROSS ÉTEL



Voici le compte rendu de Christian BEUNIER

Le 29 mars 2018, Jean-Luc, qui avait organisé la visite, et 12 Amis du Martroger sont allés visiter le CROSSA (Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage pour la zone Atlantique de Penmarch à la frontière espagnole) à Étel dans le Morbihan.

Nous avons été reçus par M. de Rolland, administrateur en chef qui nous a confiés au 1er maître Portmann, chef de quart ex naviguant à CORSEN.

Nous avons regardé un film de présentation des missions des CROSS. Nous avons assisté au sauvetage d'un pêcheur par hélico. Suit un résumé historique de l'organisation des sauvetages en mer depuis Aliénor d'Aquitaine au XIIème ( le Rôle d'Oléron, premier texte en français ) en passant par François 1er, les premières sociétés de secours en Manche au XIXème, les SCS (sociétés civiles de secours) et Hospitaliers Sauveteurs Bretons au début du XXème jusqu'à la création en 1967 de la SNSM et des 5 CROSS métropolitains plus 4 en Outre-Mer, la France se singularisant ainsi par une coopération entre la société civile et les services de l'État contrairement au Royaume-Uni et aux USA qui créent un service unique de garde-côtes. Nous avons vu les différents moyens de surveillance et de secours ( sémaphores, hélicos, avions et navires des douanes et des différents corps d'armée qui travaillent en partenariat avec la SNSM au cours d'exercices d'entraînement et d'opérations réelles sans oublier les pompiers et les médecins du Centre de Consultation Maritime de Toulouse et enfin les remorqueurs Abeille, le tout chapeauté par 3 préfets maritimes.

Après avoir répondu à quelques questions, le 1er Maître Portmann nous a présenté les missions assurées par le CROSSA : **recherche et sauvetage, surveillance de la flotte de commerce, recueil et diffusion d'informations (bulletins météo, BMS, AVURNAV...), surveillance de la pêche, surveillance de la pollution**

sur une zone de 190 000 km<sup>2</sup> et 2 630 km de côtes par l'intermédiaire de 71 employés qui se relaient par périodes d'une semaine. L'an dernier, au cours de 2 376 opérations ils ont organisé le sauvetage de 5 300 personnes ( 67 % de plaisanciers... ) et déploré 50 morts. L'été, c'est 70 opérations par jour !

Voici le déroulement type d'une opération :

1. réception de l'appel de détresse ( qui ? quoi ? Où ? )
2. analyse (marée, météo, moyens)
3. engagement des moyens (navires civils sur zone, SNSM, hélicos, avions.)
4. coordination par le CROSS
5. relations (secours, famille.)
6. suspension ou arrêt par le préfet
7. compte-rendu en fin d'opération.

Puis il nous a conduit pour un passage rapide et discret dans la salle de surveillance des écrans et d'écoute des messages où travaillait l'équipe de quart.

Après l'avoir remercié et lui avoir remis quelques cadeaux «Martroger » ,nous sommes allés déjeuner à Saint Goustan sur la rivière d'Auray avant de rentrer sur notre île.

Le carénage est toujours un grand moment pour notre association, depuis le 17 avril, chaque jour, une dizaine de bénévoles répondent présents pour rendre le bateau encore plus beau. Je tiens à les remercier : « *Le bénévolat a tellement de valeur, qu'il n'a pas de prix !* »

La remise à l'eau est prévue le vendredi 27 avril à partir de 14h, venez nombreux.

**Un pot de fin de carénage est prévu le jeudi 26 à 17h près du navire, vous êtes invités**



Nous en avons parlé lors de notre AG : Notre projet cette année serait de remplacer le treuil manuel actuel par un vrai guindeau électrique de sécurité.

En effet nous estimons que ce treuil occupe une place à l'avant trop importante pour les nos manœuvres de trinquette et du foc, il est peu pratique et dangereux, mais surtout il ne permet pas de mouiller rapidement en cas d'urgence. Nous estimons que la sécurité du navire n'est pas bien assurée.

Un dossier a été déposé à la Communauté de Communes, au département, à la Région et surtout à la DRAC. Nous avons eu le 20 avril la visite d'une délégation avec Madame Pauline Ducom de la DRAC, Monsieur Julien Boureau du département et Monsieur Jacques Pichavant expert maritime bien connu.

Un guindeau d'allure moderne sur un bateau monument historique pose problème pour la DRAC, nous le comprenons, mais la sécurité d'abord, c'est pourquoi nous continuons à travailler le dossier, il va être complété de manière à satisfaire la DRAC.



**Sans adhérents il n'y a pas d'association**

Si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion pour 2018, je vous invite à le faire maintenant.

De même dites moi vos envies de navigation, j'en tiendrais compte.